



2.5 CYCLE DE PLANIFICATION DU CONSEIL

Pour accomplir son travail en adoptant un style de gouvernance conforme à ses politiques, le conseil dressera et suivra un plan annuel (a) comprenant une étude des politiques sur les *Finalités* et (b) améliorera de façon continue son rendement en se perfectionnant et par une attention spéciale accordée à la formation, à la participation et aux délibérations.

- 2.5.1 Le cycle se terminera le dernier jour du mois de mars de chaque année, afin que l'on puisse baser le budget administratif sur l'accomplissement d'un segment d'un an de la plus récente vision à long terme du conseil.
- 2.5.2 Le cycle débutera avec l'élaboration par le conseil de son programme pour la prochaine année. (Voir Annexe A – Plan de travail du Conseil)
 - A. Les consultations avec des groupes représentant des segments de la communauté du district scolaire 09 ou autres méthodes pour obtenir le point de vue de la communauté du district scolaire 09, seront définies et organisées durant le premier quart du programme pour se tenir durant le reste de l'année.
 - B. Les activités de formation à la gouvernance ou de formation reliée à la détermination des finalités (présentations de spécialistes, des groupes de revendication, personnel) seront définies et organisées durant le premier quart du programme pour se tenir durant le reste de l'année.
- 2.5.3 Durant l'année, le conseil s'occupera de l'ordre du jour de consentement le plus rapidement possible.
- 2.5.4 La vérification du rendement sera insérée dans l'ordre du jour de consentement si les rapports de vérification démontrent qu'il y a eu manquement aux politiques ou si le contenu des politiques doit être révisé.
- 2.5.5 La recommandation du Conseil d'éducation ayant trait à la rémunération de la direction générale sera décidée après que les rapports de vérification auront été faits au mois de septembre rétroactivement.

[Retour à l'index](#)

Plan de travail 2011-2012 du CED 9 adopté 12 septembre 2011 et révisé le 27 septembre 2011

Annexe A

<u>Mois</u>	<u>Agenda automatique</u>	<u>Politiques</u> <u>Direction générale / Conseil d'éducation</u>	<u>Vérification</u>	<u>Vérification et</u> <u>Interprétation</u>	<u>Détails</u>
SEPTEMBRE 2011	Approuver le plan de travail de l'année	3.5 - Remplacement de la direction générale en cas d'urgence (DG)	✓		-Lettre remise au président avec explication
OCTOBRE 2011	Formation CPAÉ Budgétisation /Prévision * (DG)	2.1 - Style de gouvernance (CÉD)	✓		Comité de travail
NOVEMBRE 2011	Budgétisation - États financiers	3.1 Relations avec le personnel *(DG) 2.8 Présence aux réunions (CÉD)	✓ ✓		Budgétisation à faire de façon régulière pour assurer un suivi *
DÉCEMBRE 2011		3.9 Conduite du personnel (DG) 2.2 Description des fonctions du Conseil (CÉD)	✓ ✓	✓	À faire au complet Comité de travail
JANVIER 2012	Prévisions budgétaires	3.2 - Relations avec la clientèle (DG) *	✓		*-
FÉVRIER 2012		2.3 - Rôle de la présidence (CÉD) 3.7 - Communication avec le Conseil (DG)	✓	✓	Initié une interprétation - À terminer l'année suivante
MARS 2012	Budgétisation / Prévisions	3.6- Protection de l'actif (DG) 3.12 - Éducation et activités physiques (DG) *		✓ ✓	À faire *Interprété et révisé à partir de l'interprétation précédente
AVRIL 2012		2.6 Code de déontologie (CÉD) 3.8 Transport des élèves (DG) *	✓	✓	Comité de travail *-Interprété et révisé
MAI 2012		3.10 - Embauche, rémunération et avantages (DG)	✓		À interpréter l'année suivante
JUIN 2012	Budgétisation / Prévisions	3.4 - Conditions financières 4.3 Évaluation du rendement de la direction générale (CÉD)	✓	✓	Rapport externe Fait par le comité et approuvée par le CÉD en huis clos

* PRÉSENTATION AUX ÉLUS / MUNICIPALITÉS - À prévoir

[Retour à l'index](#)